

Roq'Info

N°3

Nettoyage de printemps :



Reporté en Mai (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Mesures en vigueur dans le département du Pas-de-Calais

(mise à jour du 19 mars 2021)

Confinement :

À compter du vendredi 19 mars 2021 à minuit et pour 4 semaines, le Pas-de-Calais doit respecter des mesures de confinement chaque jour de la semaine.

Couvre-feu :

Le couvre-feu est maintenu selon les règles déjà en vigueur, mais est repoussé à 19h pour l'ensemble du territoire à partir de samedi 20 mars 2021.

Commerces :

Seuls les commerçants vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts, dont les disquaires et les librairies.

Déplacements et sorties :

Il est possible de sortir de chez soi sans durée limitée, dans un rayon de 10 km autour de son domicile, en présentant une attestation en cas de contrôle : les déplacements inter-régionaux sont interdits, hors motifs impérieux ou professionnels ; les préfets ont la possibilité d'interdire certains rassemblements dans l'espace public.

Lieux de culte :

Les lieux de culte restent ouverts selon les protocoles actuellement en vigueur.

Source : www.pas-de-calais.gouv.fr

Parmi les mesures restant en vigueur :

- Généralisation de l'obligation du port du masque dans tout l'espace public pour les personnes âgées de 11 ans et plus à l'ensemble des communes du département (y compris les plages).
- Les personnes se déplaçant avec un vélo ne sont pas tenues de porter un masque.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> et www.pas-de-calais.gouv.fr

Dépistage COVID-19

La Covid-19 circule activement sur l'Audomarois. Pour vous protéger, protéger vos proches et ralentir l'épidémie, une campagne de dépistage exceptionnelle sera organisée très prochainement à la salle des fêtes de Roquetoire. Les modalités pratiques seront communiquées dans les meilleurs délais (notamment sur le site officiel de la commune www.roquetoire.fr et sur la page Facebook « Roquetoire actualités »)

INFO

Maire :

Véronique BOIDIN :
03 21 12 42 28 ou
06 74 08 53 23

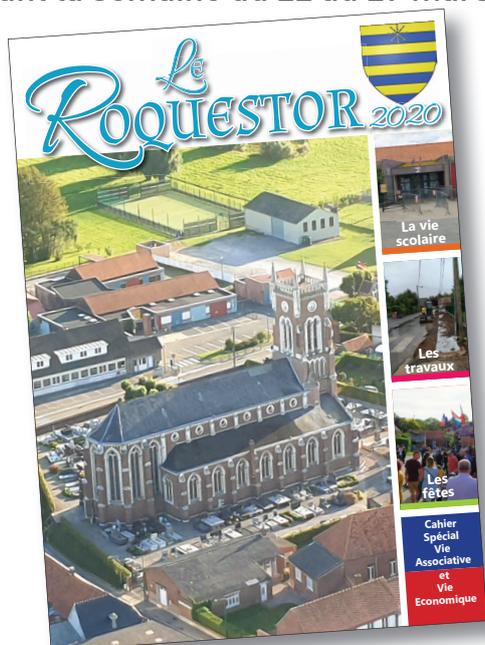
Adjoints :

François HENNERON :
06 86 79 68 10
Patricia WASSELIN :
06 34 29 14 69

Daniel NOURRY :

06 28 15 54 35
Stella CREPIN :
06 23 76 88 26
Laurent CEUGNIET :
07 83 60 52 81

Distribution du Roquestor 2020 : pendant la semaine du 22 au 27 mars



Etat-civil : selon un avis rendu par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) en date du 8 avril 1999, *les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre d'état-civil ne peuvent être utilisées par les élus ou publiées dans la presse que si les personnes concernées ont donné leur accord à cette publication.*

Afin de respecter cet avis, une demande d'accord écrite sera donc adressée aux intéressés à chaque naissance, décès ou mariage à partir de cette année 2021. C'est la raison pour laquelle, dans le prochain numéro du Roquestor, vous ne trouverez aucun nom dans la rubrique état-civil.

66^{ème} édition des 4 jours de Dunkerque : la 4^{ème} étape de cette course cycliste est programmée le vendredi 7 mai avec plusieurs passages à Roquetoire (entre 16h et 17h), dont 1 sprint rue d'Aire (près des établissements Vaesken). Une communication sera assurée auprès des riverains dès que nous aurons connaissance des conditions précises d'organisation de la course.



Fermeture d'une classe maternelle à la rentrée 2021.

Malgré les raisons avancées par l'Inspection académique, cette décision de fermeture pose question : nous restons mobilisés et prévoyons une intervention, en concertation avec la commission « Affaires scolaires, périscolaires et centre de loisirs » et suite à une consultation des délégués de parents d'élèves. Nous tenons à assurer l'ensemble des parents d'élèves et des enseignants de notre volonté d'agir à bon escient pour revoir cette fermeture en fonction de l'évolution de la situation. Une nouvelle réunion de la commission « Affaires scolaires » se tiendra prochainement sur ce sujet.

Aide à la rénovation énergétique des logements (AREL) :

Dispositif mis en place par la Région Hauts de France pour contribuer au financement des travaux de rénovation énergétique.

Renseignements : aidesindividuelles.hautsdefrance.fr et www.hautsdefrance.fr

adresse mail : AREL@hautsdefrance.fr

Une aide à la déclaration de revenus est programmée (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires) : toutes les personnes intéressées par ce service sont invitées à prendre contact avec la mairie pour s'inscrire : par téléphone au 03 21 39 05 07 ou par mail : mairie-roquetoire@orange.fr. Ces personnes seront informées des modalités pratiques de ce service dès qu'il pourra se mettre en place.

Campagne de vaccination :

En concertation avec les services de la ville d'Aire-sur-la-Lys, tous les habitants de Roquetoire âgés de 75 ans et plus ont été informés par téléphone et invités à s'inscrire. Ils seront ensuite contactés personnellement pour prendre rendez-vous, s'ils le souhaitent. Lieu du centre de vaccination : Résidence de la Lys, nouveau quai, Aire-sur-la-Lys

Coup de pouce aux formations BAFA ou BAFD

Le département du Pas-de-Calais et la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais ont décidé de donner un «coup de pouce» aux jeunes de moins de 26 ans pour l'apprentissage de compétences d'animation et de premières expériences de responsabilité envers d'autres jeunes.

<https://jeunesdu62.fr/Mes-projets/Coup-de-pouce-Brevet-d-Aptitude-aux-Fonctions-d-Animateur-Brevet-d-Aptitude-aux-Fonctions-de-Directeur>